

Avis voté en plénière du 10 novembre 2015

Les filières lin et chanvre au cœur des matériaux biosourcés émergents

Déclaration du groupe des entreprises

Depuis la nuit des temps l'humanité est à la recherche de nouveaux matériaux pour produire différemment, mieux, moins cher ou pour respecter davantage l'environnement. Aujourd'hui, la lutte contre le réchauffement climatique rend plus urgente encore cette démarche. Le lin et le chanvre, exemple de matériaux biosourcés sont une partie de la réponse que nous cherchons collectivement. Le déploiement de ces matériaux pose de nombreuses questions d'ordre environnemental, économique, social que cet avis recense.

L'innovation est au cœur de la démarche entrepreneuriale. Les auditions d'acteurs économiques engagés que nous avons faites ont montré qu'une filière se développe et que même si elle ne représente aujourd'hui qu'une niche, ses premiers résultats sont prometteurs. Pour autant, un travail important reste à faire pour évaluer son véritable potentiel.

Comme tous les marchés émergents, celui-ci a besoin d'être accompagné pour croître. Ainsi, la formation initiale et continue des acteurs de la filière doit mieux prendre en compte les besoins en métiers spécifiques. Là où des besoins territorialement exprimés ou des facteurs favorables, notamment agricoles, existent, l'offre de formation doit s'adapter et se développer. Dans le même esprit, l'analyse des cycles de vie de tous les matériaux devrait être complétée par des mesures d'impact sur la biodiversité. Dans ce domaine, la démarche volontaire d'harmonisation méthodologique des ACV des produits biosourcés actuellement en cours chez les acteurs de la chimie du végétal est une bonne chose.

Pour que les matériaux biosourcés trouvent toute leur place dans l'économie actuelle, notre section recommande à juste titre que la normalisation prenne en compte les nouveaux produits biosourcés. De même, pour aider la filière à se développer, il serait souhaitable que les produits puissent être intégrés à des appels d'offre, notamment publics.

Nous l'avons dit, une filière commence à renaître qui ne demande qu'à être valorisée. Pour cela, il faut coordonner les initiatives, évaluer en profondeur les potentiels de croissance des nouveaux marchés, diversifier les débouchés et étudier la relance d'une filière textile repensée.

Il ne s'agit pas d'un sujet facile. Au nom du groupe des entreprises, je tiens à rendre un hommage appuyé à la rapporteure qui a su faire découvrir à certains d'entre nous un monde nouveau avec constance, patience et pédagogie. L'avis a évolué en cours de rédaction, au fil des

rencontres que nous avons faites et c'est le signe que nous avons travaillé sans *a priori*, avec la volonté d'aboutir à un avis pertinent et pragmatique.

Le groupe des entreprises a donc voté avec plaisir et conviction ce dernier avis de la mandature.